



Action de formation : 03022607052

Je soussigné, **Pascal PIERRE** agissant en qualité de Président, atteste que **Kévin BASSENKO, Salarié(e) de LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP** a suivi la formation suivante :

■ **Intitulé de la formation**

06-01 / PASI BTP® - Passeport Sécurité Intérim

■ **Nature**

Action d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances

■ **Objectifs**

Le stagiaire formé devra être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier. A l'issue de la formation, le stagiaire devrait être capable de :

Connaître et identifier les risques principaux liés à son activité,

Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche,

Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques en adoptant les bonnes postures de travail,

S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité,

Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier,

Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) --- capacité à réagir...

■ **Lieu de formation**

CESR'PRO IFS 731 Route de Falaise, 14123 IFS

■ **Dates**

Du 30/07/2026 au 31/07/2026

■ **Durée**

14 h 00

■ **Résultats de l'évaluation des acquis**

- Théorie : acquis, le 31/07/2026

- Pratique : acquis, le 31/07/2026

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

IFS, le 31/07/2026

Président, Pascal PIERRE